

situation céréalière déficitaire, au milieu des années 1970, en une situation de surplus, de nos jours. Afin de réduire le niveau élevé des réserves, les produits agricoles exportés furent offerts à prix réduits. La CEE est présentement le troisième exportateur mondial de blé. Les autres pays durent suivre cet exemple et, en 1985, les États-Unis instaurèrent leur Programme d'accroissement des exportations, à l'intérieur duquel \$2 milliards peuvent être dépensés, sur une période de trois ans, pour améliorer la compétitivité des exportations américaines en utilisant des fonds de la Commodity Credit Corporation, afin de permettre aux exportateurs américains de baisser les prix de certaines marchandises destinées à des marchés choisis.

Alors que les réserves mondiales augmentaient et que les prix tombaient, au début des années 1980, les paiements gouvernementaux aux producteurs augmentaient par le biais de divers programmes de soutien du revenu des producteurs. Plusieurs pays ont pris des mesures afin de réduire leur production agricole. En juillet 1983, la CEE établissait des quotas afin de contrôler la production laitière et d'imposer de lourdes taxes pour les surplus. Les États-Unis ont aussi instauré des taxes, afin de soutenir le prix du lait, et des remboursements différés de la dette, pour les producteurs qui ont réduit leur production. La loi américaine sur la sécurité des aliments (US Food Security Act) de 1985 comprend des mécanismes de politiques tels que des taux d'intérêt peu élevés, des programmes de réduction de la superficie, l'utilisation accrue des certificats de paiements en nature (PIK, ou *payment-in-kind*) afin de réduire le niveau élevé des subventions et des réserves contrôlées par le gouvernement.

Récemment, un mouvement de soutien s'est développé par le biais d'organismes tels que le Groupe de pays exportateurs de produits agricoles Cairns, afin de changer les politiques pour qu'elles réduisent les surplus de production, qu'elles améliorent les revenus des producteurs et que, en même temps, elles réduisent le fardeau des Trésors publics.

#### 9.4.2 Tendances de la production agricole

La production agricole, au Canada, a subi plusieurs changements durant les six dernières années. Pendant que la production globale changea peu durant cette période (il y eut une augmentation de 13 % au chapitre de la production agricole entre 1980 et 1985), le rendement de certains produits et groupes de produits connaissaient des variations énormes dues aux conditions météorologiques, aux prix et aux préférences des consommateurs.

La production culturale a augmenté de 24 % entre 1980 et 1985, devancée par l'augmentation de 59 % des graines oléagineuses et celle de 25 %

des pommes de terre et autres légumes, alors que la production céréalière augmentait de 21 %. L'augmentation ne fut pas régulière durant cette période. En 1984, une sécheresse provoqua une baisse de 18 % de la production de céréales dans les provinces des Prairies pour cette année-là. En 1985, les conditions météorologiques réduisirent la quantité et la qualité de ce qui semblait devoir être une récolte exceptionnelle.

De 1980 à 1985, les terres de culture canadiennes augmentèrent de 7 % grâce, en partie, à la réduction des jachères dans les provinces des Prairies et à l'augmentation de la superficie des terres cultivées en céréales et en graines oléagineuses. La superficie des jachères dans les provinces des Prairies baissa à 3 millions d'acres (1.2 million d'hectares) entre 1981 et 1986, pendant que la superficie des cultures de céréales, de graines oléagineuses et de fourrage augmenta à presque 6 millions d'acres (2.4 millions d'hectares).

Le blé fut encore la culture unique la plus importante dans les Prairies comptant pour 51 % des terres cultivées dans cette région en 1986. La superficie des terres des Prairies cultivées en blé dépassa les 30 millions d'acres (12.1 millions d'hectares) pour chaque année de 1981 à 1986. Les cinq années précédentes (1976-80), cette superficie n'avait jamais dépassé les 27 millions d'acres (10.9 millions d'hectares). Les fermiers de l'Ouest canadien ont, dans la plupart du temps et selon la tradition, continué à cultiver des variétés de blé de haute qualité, en productions restreintes, pour les produits tels que le pain et les pâtes, malgré le fait qu'au début des années 1980, plusieurs d'entre eux optèrent pour une production plus élevée et une qualité moyenne de variétés de blé, telle que le HY 320.

Malgré la chute des prix des années 1980, le Canada a gardé ses marchés d'exportation traditionnels, maintenu la production de céréales dans l'Ouest du pays et augmenté la production de maïs en Ontario et au Québec. La dernière tendance, apparente depuis le milieu des années 1970, est la réduction de la demande pour l'orge des Prairies utilisé pour la nourriture du bétail par les fermiers du Centre et de l'Est du Canada.

Les producteurs canadiens de céréales ont continué à dépendre grandement des marchés d'exportation. Environ 90 % des expéditions de blé des Prairies pour les systèmes d'élevateurs commerciaux furent destinées à l'exportation. Entre 1981 et 1986, les exportations de blé, à elles seules, passèrent de 16.0 millions à 22.1 millions de tonnes métriques, et le Canada fournit approximativement 20 % du marché mondial. Pour la même période, les exportations de blé ont généré des revenus annuels de 3.0 à 4.8 milliards de dollars.